



LAFR1BA

2023 - 2024

Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes

LAFR1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le **Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes** forme des étudiant-es appelé-es à devenir des spécialistes de l'étude des langues et littératures françaises et latines. Au contact des textes, ces étudiants développent progressivement une capacité à maîtriser les différents fondements, des langues étudiées - qu'il s'agisse de la linguistique, de la grammaire, de la syntaxe et du vocabulaire - comme des genres littéraires et de l'histoire des littératures concernées. En latin, ils auront aussi acquis un niveau de traduction aisée de textes de niveau moyen. Le défi qui s'offre à eux est de pouvoir, au terme du troisième bloc annuel, mobiliser les savoirs acquis dans le domaine français et/ou latin en vue de produire un travail personnel d'ampleur limitée (travail de fin de cycle) dont la rédaction s'appuie sur des critères scientifiques rigoureux.


Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Spécifiquement en tant que bachelier en langues et lettres anciennes et modernes,

1. Développer un savoir informé sur les langues française et latine.
 - 1.1. Maîtriser les fondements du français et du latin aux différents niveaux de l'analyse linguistique et pragmatique (phonétique et phonologie, lexique et phraséologie, syntaxe, sémantique, texte et discours).
 - 1.2. Mobiliser et appliquer les savoirs acquis (lexicaux et grammaticaux) à des textes français et latins, dans le cadre de différentes activités (exercices de version et de thème, textes argumentatifs, dissertations, manipulations de formes grammaticales, recherches personnelles).
2. Recourir de manière adéquate au vocabulaire, aux notions et aux concepts propres aux différents domaines des études françaises et latines.
 - 2.1. Trouver et gérer l'information de base : en récolter, classer, comparer et analyser les données essentielles.
 - 2.2. Situer dans le temps, analyser et interpréter les différents courants et genres des deux littératures étudiées ainsi que leurs auteurs et Œuvres principaux.
3. Mobiliser les savoirs acquis dans les deux domaines étudiés pour reconnaître, situer et décrire des corpus textuels et langagiers, tout comme pour leur appliquer les grilles et méthodes d'analyse requises.
 - 3.1. Situer les productions issues des deux domaines dans leurs contextes historique, social et culturel.
 - 3.2. Développer l'assise d'une approche critique : identifier les sources originales, en apprécier la provenance, la valeur et en proposer une présentation concise.
 - 3.3. Mettre les connaissances de base acquises dans les deux disciplines au service de l'analyse de textes littéraires et de corpus langagiers en français comme en latin.
4. Maîtriser la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit, en vue de produire un discours de niveau universitaire sur des questions de littérature et de linguistique dans les différents domaines des études françaises et latines.
 - 4.1. Manier les principaux éléments du discours universitaire (bibliographie, problématique, méthodologies, pratiques d'analyse) acquis dans le cadre des enseignements de littérature et de linguistique et valables pour diverses disciplines des sciences humaines (philosophie, histoire, histoire de l'art).
 - 4.2. Connaître et utiliser adéquatement les différents outils fondamentaux de la recherche de chacun des domaines étudiés (bibliographies générales et spécialisées, ressources électroniques).
 - 4.3. Connaître les fondements de la philosophie, de l'histoire, des arts et des littératures de l'Occident (théorie littéraire et linguistique).
5. Tisser des liens entre les différentes disciplines étudiées, afin de développer une vue globale de l'étude des langues et des littératures, et de stimuler une curiosité intellectuelle pour les sciences de l'homme, dans leur diversité et complémentarité.
 - 5.1. Connaître et utiliser adéquatement les différents outils fondamentaux de la recherche de chacun des domaines étudiés (bibliographies générales et spécialisées, ressources électroniques).
 - 5.2. Connaître les fondements de la philosophie, de l'histoire, des arts et des littératures de l'Occident (théorie littéraire et linguistique).
6. Avoir une bonne connaissance des différents contextes historiques, culturels et institutionnels dans lesquels s'inscrivent les langues et littératures françaises et latines.
 - 6.1. Avoir une bonne connaissance des différents contextes historiques, culturels et institutionnels dans lesquels s'inscrit la civilisation romaine.
 - 6.2. Faire preuve d'esprit d'analyse et de synthèse.
7. Problématiser une question de recherche à partir de l'observation de données littéraires et linguistiques précises pour en analyser le contenu et les modes de fonctionnement.
 - 7.1. Collecter et manier les informations essentielles sur un thème ou une problématique donnés au moyen d'outils et de stratégies judicieusement choisis.
 - 7.2. Communiquer par écrit les résultats d'un travail de recherche personnel d'ampleur limitée.
8. Convoquer ces savoirs et savoir-faire, pour développer dans la vie quotidienne un savoir-être capable de soutenir l'étudiant dans la construction de sa citoyenneté et de son rapport à la société.

Comme tout bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres,

9. Maîtriser avec rigueur et efficacité les discours universitaires, tant sur le plan de la compréhension que sur celui de la rédaction.

				Bloc annuel		
				1	2	3
⌘ LNEER1730	Nederlandse taal	Hilde Bosmans (coord.) Katrien De Rycke	NL [q1] [60h] [5 Crédits] 		x	
⌘ LNEER1111	Nederlands: taal en cultuur	Katrien De Rycke (coord.)	NL [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 		x	
⌘ LNEER1212	Nederlands voor studenten Letteren en Wijsbegeerte - Intermediair niveau 	Hilde Bufkens (coord.)	NL [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 			

o Majeure

o Formation générale

La plupart des cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

o LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Charles Doyen Hubert Roland Marta Sábado Novau (coord.)	PR [q1] [30h] [3 Crédits]
o LFIAL1140	Notions d'histoire de l'art, d'archéologie et de musicologie	Marco Cavaleri Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch	PR [q1] [30h] [3 Crédits]
o LFIAL1155	Introduction à l'histoire (antique, médiévale, moderne, contemporaine)	Paul Bertrand (coord.) Silvia Mostaccio Françoise Van Haepere Laurence Van Ypersele	PR [q1] [45h] [4 Crédits]
o LFIAL1190	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	PR [q1] [45h] [5 Crédits]
o LFIAL1530	Introduction aux sciences du langage	Philippe Hambye Charlotte Koukila (supplée Anne- Catherine Simon)	PR [q2] [30h] [3 Crédits]
o LFIAL1430	Critique de l'information et pensée critique	Jean Leclercq Laurence Van Ypersele	PR [q2] [45h +10h] [5 Crédits]
o			



LAFR1BA - 2e bloc annuel

● Obligatoire

✘ Au choix

△

● LROM1230	Explication de textes médiévaux : du latin à l'ancien français	Mattia Cavagna	18 [q2] [32]
------------	--	----------------	-----------------

✂ LROM1360	Explication de textes : théâtre de langue française	Pierre Piret	FR [q1] [30h] +7.5h] [5 Crédits]
------------	---	--------------	---

o Cours de langue moderne

La même langue moderne doit être suivie pendant deux années consécutives (blocs annuels 2 et 3). Les étudiants sont invités à tenir compte, pour le choix de la langue, d'un éventuel projet d'échange Erasmus en bloc annuel 3. Les étudiants qui souhaitent suivre des cours d'italien ou d'espagnol sont invités à les prendre via leur mineure.

✂ LALLE1212	Allemand: niveau moyen 🟡	Ann Rinder (coord.)	FR [q1+q2] [60h] [5 Crédits]
✂ LANGL1212	English for Arts Students. An intermediate course 🟡	Catherine Avery Stéphanie Brabant Jean-Luc Delghust (coord.)	FR [q1+q2] [60h] [5 Crédits]
✂ LNEER1212	Nederlands voor studenten Letteren en Wijsbegeerte - Intermediair niveau 🟡	Hilde Bufkens (coord.)	

LAFR1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

-

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte (<https://uclouvain.be/fr/facultes/epl/examenadmission.html>).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingement.html>).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inn-résidence>).

PÉDAGOGIE

La première année du premier cycle du programme en langues et lettres anciennes et modernes comporte une formation facultaire commune et une formation disciplinaire. La formation commune comporte des cours généraux (histoire, littérature, arts et civilisations, méthode, philosophie,...) qui sont donnés par des équipes d'enseignants. Ils sont accompagnés de travaux pratiques et d'un monitorat qui assurent une intégration des différents apprentissages transversaux. Les cours disciplinaires occupent l'essentiel de la formation dès le deuxième quadrimestre de la première année. Au cours de celle-ci, un tutorat assure l'accompagnement des étudiants néophytes par des étudiants plus chevronnés dans la discipline. Tout au long de son cursus de bachelier en langues et lettres anciennes et modernes, l'étudiant est confronté à des dispositifs pédagogiques variés, adaptés aux différents objectifs d'apprentissage **et souvent appuyés par de puissants outils informatiques (environnement TICE)** cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, gestion pédagogique, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront des niveaux de compétence atteints par les étudiants.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Les étudiants du programme de [Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes](#), au cours de leur formation, peuvent effectuer :

- un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des nombreuses universités (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/partenaires.html>) avec qui la Faculté de philosophie, arts et lettres a conclu des accords de partenariat, en Europe grâce au programme Erasmus+, en Suisse grâce au programme SEMP, ou dans le reste du monde, grâce au programme FAME/Mercator ou
- un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des universités partenaires en Flandre, grâce au programme Erasmus Belgica.

L'échange est à prévoir au cours du premier quadrimestre du troisième bloc annuel.

La [liste des destinations conseillées](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/partenaires.html) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/partenaires.html>) est disponible sur les pages dédiées à la mobilité sur le site de la Faculté.

Par ailleurs, en application de la convention UCLouvain – KU Leuven, des cours de langue et de littérature latines peuvent être empruntés de façon isolée au programme de la KU Leuven.

Pour en savoir plus :

- [Contacts](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/international-contact.html) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/international-contact.html>)
- [Informations pratiques](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-fial-en-echange.html) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-fial-en-echange.html>)

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Ce programme de bachelier donne directement accès aux :

- [Master \[120\] en langues et lettres anciennes et modernes](#)
- [Master \[60\] en langues et lettres anciennes et modernes](#)
- [Master \[120\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation français langue étrangère](#)
- [Master \[120\] en linguistique](#)

Autres masters accessibles au terme du programme

Le diplômé du [Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes](#) peut aussi avoir accès à d'autres masters organisés par la Faculté de philosophie, arts et lettres ou par d'autres facultés de l'UCLouvain moyennant le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations.

- [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#) et [Master \[60\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#)

- [Master \[120\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#) et [Master \[60\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#)
- [Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation générale](#) et [Master \[60\] en langues et lettres modernes, orientation générale](#)
- [Master \[120\] en communication multilingue](#)
- [Master \[120\] en philosophie](#) et [Master \[60\] en philosophie](#)
- [Master \[120\] en criminologie](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)
- [Master \[120\] en sciences des religions](#)

Dans certains cas, l'accès au master requiert le suivi obligatoire de certaines unités d'enseignement de la mineure (voir les conditions d'admission du programme de master visé).

Tout diplômé d'un bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres bénéficie d'un accès direct au [Master \[120\] en arts du spectacle](#). D'autres masters de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/masters-en-fial.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/masters-en-fial.html>).

Dernière mise à jour : avril 2022

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

SSH/FIAL

Dénomination

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

Sigle

FIAL

Adresse de l'entité

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 48 50](tel:+32210474850)

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole de langues et lettres ([ELAL](#))

Responsable académique du programme: [Aline Smeesters](https://uclouvain.be/repertoires/aline.smeesters) (<https://uclouvain.be/repertoires/aline.smeesters>)

Jury

- Président: [Philippe Hambye](https://uclouvain.be/repertoires/philippe.hambye) (<https://uclouvain.be/repertoires/philippe.hambye>)
- Secrétaire: [Aline Smeesters](https://uclouvain.be/repertoires/aline.smeesters) (<https://uclouvain.be/repertoires/aline.smeesters>)
- 3e membre du jury restreint: [Agnès Guiderdoni](https://uclouvain.be/repertoires/agnes.guiderdoni) (<https://uclouvain.be/repertoires/agnes.guiderdoni>)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be